



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/06/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	7	9

Vote	
A l'unanimité des membres présents	
Pour : 9	
Contre : 0	
Abstention : 0	

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS PREFECTURE DE RIOM

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2023, le 9 Juin à 18:30, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE MONTFERMY s'est réuni à la Salle de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LONGCHAMBON Vladimir, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis de manière dématérialisée ou, par écrit à leur domicile aux conseillers municipaux qui en ont fait la demande, le 26/05/2023.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 30/05/2023.

Présents : M. LONGCHAMBON Vladimir, Maire, Mmes : CHARRETON Amandine, CHAUVY Christiane, MM : CONDAT Daniel, LEMAITRE Guy, POURTIER Stéphane, ROBERT Claude

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : ARNAUD Daniel à M. POURTIER Stéphane, FAURE Pascal à Mme CHAUVY Christiane

Absent(s) : Mme CHABERT Nadège, M. NOALHAT Alexandre

A été nommé(e) secrétaire : Mme CHAUVY Christiane

Le procès-verbal de la séance précédente a été lu et adopté.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

2023_05_01 – ELECTION DES DELEGUES POUR LES ELECTIONS SENATORIALES AU SCRUTIN MAJORITAIRE

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

1. Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM. Guy LEMAÎTRE, Claude ROBERT, Stéphane POURTIER et Amandine CHARRETON.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

2. Élection du délégué titulaire

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué titulaire en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

nombre de bulletins..... 9
bulletins blancs ou nuls..... 0
suffrages exprimés..... 9
majorité absolue..... 5

Envoyé en préfecture le 14/06/2023

Reçu en préfecture le 14/06/2023

Publié le

ID : 063-216302380-20230609-2023_05_01-DE



A obtenu :

M. LONGCHAMBON Vladimir..... 9 voix

M. LONGCHAMBON Vladimir, ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

3. Élection des délégués suppléants

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection de trois délégués suppléants en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

nombre de bulletins..... 9
bulletins blancs ou nuls..... 0
suffrages exprimés..... 9
majorité absolue..... 5

Ont obtenu :

M. CONDAT Daniel..... 9 voix
M. POURTIER Stéphane..... 9 voix
Mme CHARRETON Amandine..... 8 voix

Messieurs et Mesdames CONDAT Daniel, POURTIER Stéphane et CHARRETON Amandine ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 12/06/2023

Le Maire

Vladimir LONGCHAMBON

Le secrétaire de séance

Christiane CHAUVY